



Certificat Fédéral Football 4

Le projet club

Total volume horaire : 32h soit > 2x16 heures

Objectifs

Etre capable de contribuer au projet de développement d'un club ou d'une structure de football, en sécurité.

Public concerné

Licencié de la Fédération Française de Football ayant ou souhaitant exercer une mission éducative au sein d'un club ou structure de football.

Pré-requis

Etre licencié(e) FFF
Etre âgé de 16 ans et plus

Programme

Le projet associatif

- Identifier l'environnement institutionnel.
- Identifier les rôles, statuts et fonctions des acteurs du club.
- Appréhender les bases de la méthodologie de projet.
- Pérenniser le club, participer à la vie associative
- Proposer des actions de développement et de promotion de l'activité.
- Participer activement à la communication interne et externe.
- Assurer le suivi et évaluer les actions.

Le projet sportif et éducatif

- Transmettre et faire respecter les valeurs éducatives du football.
- Prévenir les risques potentiels liés à l'ensemble des activités.
- Prendre en compte les obligations légales et réglementaires.
- Coordonner administrativement le projet technique.
- Animer pédagogiquement le projet technique
- Fédérer et structurer une équipe éducative

Méthodes et Supports

- **Pédagogie de l'action** : Etude de cas, observation, découvertes de nouveaux savoirs,
- Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires
- Livret stagiaire remis en début de formation

Informations complémentaires

La certification est décalée. Pour valider le certificat fédéral football 4, le candidat pourra s'inscrire à une session de certification à la condition :

- d'avoir suivi le CFF4 complet, et ce sans limites de temps,
- d'être âgé de 18 ans à la date de la certification.

En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à refaire la formation. Il devra s'inscrire dans une nouvelle session de certification.

La certification comporte :

- La réalisation et formalisation d'un projet de club, en lien avec ses responsabilités,
- Un entretien de vingt minutes avec le jury.